Hauts-de-France, Pas-de-Calais
Béthune
avenue du Pont-des-Dames

Le centre aquatique de Béthune

Références du dossier

Numéro de dossier : IA62005007
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2017
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale les piscines en Hauts-de-France
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : piscine

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales :

Historique

L’Ecole de natation, 1879-1972

La construction d’une école de natation (nom donné aux piscines au 19e siècle), équipement encore rare en France, est décidée par le conseil municipal de Béthune le 18 janvier 1878. L’idée nait de l’opportunité que représentent les terrains dégagés suite à la destruction des remparts. Le projet est motivé par plusieurs raisons : la nécessité d’apprendre aux enfants à nager dans un lieu sécurisé et aménagé, la volonté d’offrir aux Béthunois un lieu de rencontre et de délassement lors des chaudes journées d’été, améliorer les conditions d’hygiène de la population. On constate que la construction des piscines à cette époque est très peu liée à la demande sportive, elle répond avant tout à des préoccupations de bien-être et d’hygiène sociale, bien que les conditions sanitaires des bassins de natation de plein air sont alors loin d’être irréprochables.

Pour mener à bien leur projet, les élus visitent d’autres établissements du même genre déjà en activité dans la région, notamment l’école de natation d’Arras. Ils constatent que les parois en bois et le fond en gravier, système constructif rudimentaire, se révèlent peu pratique et coûteux à l’entretien. La piscine de Béthune est construite à un emplacement idéal, à l’angle du boulevard Thiers (actuel boulevard Jean-Moulin) et du boulevard Voltaire, entre deux bras de rivières (qui sont enterrées dans les années 1950) afin d’avoir une alimentation en eau à proximité, et une possibilité de renouvellement de l’eau aisé grâce à un système d’écluses. L’accès à la piscine se fait alors par des passerelles. Les parois sont édifiées en brique et le fond est simplement revêtu de gazon, solution tout aussi peu hygiénique qu’à Arras, l’eau devenant rapidement boueuse. Inaugurée à l’été 1879, la piscine, qui ressemble à un étang artificiel aménagé, comprend un bassin de 60 x 25 mètres divisé entre "petit bain" et un "grand bain" par une simple palissade en bois, surmontée d’une passerelle permettant une surveillance plus aisée aux maîtres-nageurs. Les bassins se terminent en arc de cercle. Quarante cabines en bois, alignées sur le long côté du bassin permettent aux baigneurs de se changer. Il s’agit d’un équipement populaire, accessible à tous (et notamment aux nombreux mineurs béthunois) : l’entrée est gratuite pour le petit bain, tandis que l’accès au grand bain est payant mais seulement en semaine. L’eau n’est pas chauffée et l’école de natation n’est ouverte que l’été.

Dans les années 1920-1930, pour s’adapter à l’engouement que connaît la natation en tant que sport de compétition, les bassins de l’école de natation sont réduits à la dimension réglementaire de 50 mètres et prennent une forme plus rectangulaire. Le grand bassin est prolongé d’une annexe rectangulaire, dans laquelle sont organisées des compétitions de water-polo et également les cours de natation (le bassin est alors équipé de l’appareil à suspension Paul Beulque, permettant l’apprentissage collectif de la natation). Des gradins sont d’ailleurs placés devant. Une fosse à plonger est creusée pour permettre l’installation d’un plongeoir à trois niveaux (le plus haut étant de six mètres). Les bassins ont sans doute été bretonnisés (mais non carrelées) lors de cette modernisation. L’eau de la rivière étant de plus en plus pollué (par

les déchets ménagers et les déchets miniers), il est décidé de percer un forage et d'y installer une pompe afin d'alimenter le bassin en eau "saine" ; travaux financés par la Compagnie des mines de Bruay.
Dans les années 1950, les cabines en bois à clef, vétustes, sont remplacés par des vestiaires en dur et par un système de porte-habits, et des bains-douches sont construits à proximité de la piscine.

La piscine olympique, 1973-2002

Avec l'instauration de la cinquième République, en 1958, les pouvoirs publics prennent conscience de l'importance du retard de la France en matière d'équipements sportifs. La nécessité de rendre obligatoire l'apprentissage de la natation aux écoliers devient une des préoccupations majeures du Haut-Commissariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sport, qui entreprend, au cours de trois lois-programmes concernant les équipements sportifs et socio-éducatifs, une série de mesures incitatives pour augmenter rapidement le nombre de bassins de natations praticables en toutes saisons en France.
A Béthune, la question d'une piscine couverte se pose dès le début des années 1960, parallèlement au projet de complexe sportif (comprenant un boulodrome, un terrain de football, une piste de vitesse, des courts de tennis, une salle de sports, des terrains de handball, de basket et de volleyball). Il faut attendre 1966 pour que le projet de piscine olympique se concrétise, avec son inscription au Ve Plan au titre des opérations régionales, permettant d'obtenir des subventions de la part de la Région et de l'Etat. L'avant-projet est confié à l'architecte béthunois André Evard, auteur de plusieurs équipements publics dans la région, dont le stade nautique municipal de Liévin (1965).
Il est initialement prévu de construire la nouvelle piscine au-dessus de l'ancienne, à côté des bains-douches ; emplacement qui sera abandonné au profit d'un terrain le long de la Lawe et devant le nouveau complexe sportif, plus facile d'accès et comportant moins de contraintes d'aménagement.
Comme le montre les plans de 1967 et 1968 conservés aux Archives Nationales, le projet initial est très ambitieux et témoigne de la volonté des élus d'ériger la nouvelle piscine en tant que symbole de la modernité et du dynamisme de la ville. Ainsi, la piscine devait comprendre, en espaces couverts : un bassin olympique de 50 x 21 mètres complété par des gradins de 800 places et 1 bassin-école de 50 x 12,5 mètres (ces dimensions inhabituelles pour un bassin d'apprentissage s'expliquant par le fait que les nouveaux bassins devaient à l'origine couvrir les anciens), un bar, une salle de musculation et deux saunas ; et à l'extérieur : une fosse à plonger et une grande plage-solarium. Le tout devait être couvert par un toit ouvrant. Cependant, ce projet au coût bien trop élevé est revu à la baisse, la subvention projetée n'étant que de 2 millions de francs. Au final, les plans de la piscine sont entièrement revus et nettement simplifiés, seul le plan de la halle des bassins reste similaire à l'avant-projet. De cette manière, la piscine répond aux objectifs principaux de départ qui étaient l'apprentissage de la natation et l'organisation de compétitions.
La piscine est inaugurée le 17 juin 1973, par le maire Paul Breynaert et le sous-préfet, puis une deuxième fois lors d'une cérémonie plus officielle, le 29 septembre 1974, en présence de Roger Poudonson, secrétaire d'Etat à la fonction publique.
Les volumes de la piscine sont imposants, mais son architecture est simple. Les bassins et les annexes s'inscrivent dans un volume rectangulaire à ossature métallique, ouvert sur deux côtés par des baies vitrées, complétées par des baies zénithales coulissantes. Les annexes (entrée, vestiaires, locaux technique, bureaux, etc.) sont réparties dans deux autres volumes, l'un, en brique, en avant-corps sur la façade nord, l'autre, de forme triangulaire, aligné le long de la Lawe.

Le centre aquatique, 2007 à aujourd'hui

Au début des années 2000, la piscine souffre de vétusté, d'obsolescence technique et fonctionnelle. Elle ferme définitivement le 1er septembre 2002. Le conseil municipal envisage d'abord de la rénover, mais vote le 15 juillet 2004 la réhabilitation totale de l'ancienne piscine, afin d'y ajouter toutes les nouvelles normes et fonctionnalités des centres aquatiques actuels. Il s'agit de transformer complètement l'ancienne piscine afin de lui redonner une nouvelle identité grâce à une architecture innovante et une nouvelle attractivité grâce au développement d'un panel d'activités et de services adaptés à un large public (de toutes catégories sociales, des plus jeunes aux plus âgés). Le programme vise à faire évoluer l'usage de la piscine essentiellement dédiée au sport et à l'apprentissage, vers le bien-être, l'entretien du corps et les loisirs. Ainsi il est notamment prévu la transformation du bassin-école en bassin et pataugeoire ludique et l'ajout d'un espace de remise en forme et de balnéothérapie, le tout dans le respect des normes HQE (Haute Qualité Environnementale) : ces éléments sont des indispensables pour tout nouvel équipement aquatique construit aujourd'hui.
Le centre aquatique de Béthune traduit donc parfaitement la tendance de la construction des piscines ces dernières années. Contrairement aux piscines des années 1970 où dominent la préfabrication et la série, il s'agit d'équipements faits sur-mesure, aux programmes lourds et polyvalents, au coût important, portés par des municipalités assez grandes ou, plus généralement, par des communautés d'agglomération.Le marché de maîtrise d'oeuvre, d'un montant d'1,55 million d'euros, est confié à l'agence d'architecture SAREA-Alain Sarfati, associé à Jean-François Leblanc (architecte correspondant), au bureau d'études techniques BERIM, à l'entreprise SERIAL (acoustique) et à la paysagiste Florence Mercier. Le choix d'Alain Sarfati reflète la volonté du maire de Béthune, Jacques Mellick, de s'entourer des grands noms de l'architecture contemporaine (il fait notamment appel à Francis Soler, Rudy Riciotti, Manuelle Gautrand, Paul Chemetov, Frédéric Borel, Kother-Salman, Lipsky-Rollet, Reichen et Robert, Jacques Ferrier, pour mener à bien des projets d'équipements publics ou de logements) pour moderniser l'image de Béthune à travers des bâtiments aux partis pris architecturaux originaux.
Les expériences d'Alain Sarfati dans le domaine aquatique sont déjà nombreuses. Sa première réalisation de ce type d'équipement est la piscine sport-loisirs Aquarive de Quimper, inaugurée en 1991. En 1997, il est chargé de la

restructuration de la piscine judaïque de Bordeaux, inscrite Monument historique en 1996. En 2003, il réalise la piscine-patinoire de Laon, dite "Le Dôme", qui prend la forme d'un igloo.
Initialement prévus en 2005, il faut attendre le printemps 2006 pour le lancement des travaux de la piscine de Béthune, après attribution à un groupement constitué des sociétés Eiffage travaux publics et Baudin-Chateauneuf. Il s'agit de démonter entièrement la structure de l'ancienne piscine afin de pouvoir construire le nouveau bâtiment par-dessus. Ce dernier s'inscrit en effet dans les limites de l'ancien bâti, mais dans des proportions plus monumentales. Si le projet prévoit d'abord de conserver l'ancien bassin olympique, il est finalement entièrement refait, pour assurer une meilleure étanchéité. Ainsi, si la halle des bassins actuelle évoque quelque peu l'ancienne (la disposition des bassins, délimités une rangée de piliers), rien n'a en réalité été conservé de la première piscine olympique. Le coût des travaux s'élève à environ 14 millions d'euros, dont 48 % subventionnés. Après quelques mois de retard, le centre aquatique est inauguré le 23 décembre 2007, soit plus de cinq ans après la fermeture de l'ancienne piscine.

Période(s) principale(s) : 3e quart 20e siècle, 1er quart 21e siècle
Dates : 1973 (daté par source), 2007 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : André Evrard (architecte, attribution par source), Alain Sarfati (architecte, attribution par source), Florence Mercier (paysagiste, attribution par source), Jean-François Leblanc (architecte, attribution par source), Nathalie Bara (architecte, attribution par source)

Description

La piscine de Béthune est située au nord-ouest du centre-ville (à proximité de la commune d'Annezin), dans un tissu urbain assez dense. Elle se situe à l'exact emplacement de l'ancienne piscine olympique, adossée à la Lawe, entre l'Avenue du Pont des Dames et le Boulevard Roger-Salengro, dans une parcelle qui comprend encore le centre sportif Léo-Lagrange datant des années1960. Un grand parking est aménagé le long du boulevard Roger-Salengro, devant la façade sud-ouest de la piscine, où se situe l'entrée. Le plan du bâtiment prend la forme d'un triangle isocèle tronqué à son sommet. Il s'élève sur deux niveaux.
Les espaces et les équipements
Le centre aquatique est aménagé en différents espaces clairement délimités. Le hall d'entrée ainsi que les vestiaires (cabines de déshabillages individuelles et collectives, casiers, douches et sanitaires) sont regroupés, au rez-de-chaussée, dans l'angle sud-ouest du bâtiment. Le long de la façade sud-ouest se trouvent également les bureaux du personnel et le local infirmerie, qui bénéficient d'une entrée indépendante.
Le hall d'accueil est vitré côté bassin. L'espace aquatique principal s'inscrit dans un plan rectangulaire correspondant à l'emprise des bassins de l'ancienne piscine. L'espace, monumental, est scandé longitudinalement par trois séries de colonnes, la deuxième séparant les deux bassins principaux. Le long des gradins, accotés au mur donnant sur les vestiaires, se déploie le bassin sportif de dimensions olympiques (50 x 20 mètres), à huit lignes de nage, de 1,9 à 2,5 mètres de profondeur. Ce bassin peut être délimité en deux bassins de 25 mètres grâce à un mur mobile. A côté de dernier, se situe, le bassin d'apprentissage de 313 m2, dont la profondeur varie de 80 cm à 1,3 m. De forme allongée et étroite (environ 35 x 8,5 mètres), la forme a été étudiée pour qu'il ne soit pas tout à fait rectangulaire, afin de casser l'aspect strict de l'apprentissage de la natation et lui donner une dimension plus ludique. Différents jets d'eaux, buses de contre-contre et "geysers" permettent d'ailleurs de transformer le bassin en zone de jeux aquatiques. Il s'agit donc d'un bassin assez polyvalent, qui sert à l'initiation des jeunes enfants à l'eau et à la natation (l'apprentissage et le perfectionnement se déroulant généralement dans le grand bassin), ainsi qu'à diverses activités comme l'aquagym ou les bébés nageurs. Ce bassin est complété par une pataugeoire ludique de 38 m2 comprenant différents jets, des banquettes une fontaine en forme de serpent coloré.
A cette halle rectangulaire s'ajoutent deux espaces aquatiques complémentaires. Ainsi dans l'angle sud-est, accessible directement depuis les plages des bassins principaux, se trouve un toboggan géant et son bassin de réception. A noter que l'escalier menant en haut du toboggan prend son départ à proximité immédiate du local des maîtres-nageurs. Dans l'angle nord se trouve un bassin circulaire de 150 m2 dédié à la balnéothérapie. Surplombant la halle des bassins, cet espace "détente" est accessible par un escalier. Le bassin est équipé d'une rivière à contre-courant, d'un mur de massage, d'une douche tonifiante, de banquettes massantes. Enfin, une terrasse-solarium est aménagée le long de la façade sud-ouest, au-dessus des espaces bureau et infirmerie. Ce solarium est accessible depuis un balcon surplombant les bassins et faisant face à l'espace balnéo.
Le centre aquatique de Béthune propose des activités sportives et de bien-être complémentaires à l'offre aquatique. Ainsi, on trouve à l'étage (accessible directement depuis le hall d'entrée par un escalier), au-dessus des vestiaires, un espace « remise en forme » avec salle de cardio-training, musculation et fitness, et un espace bien-être et beauté avec un institut SPA et sauna et hammam.
Les locaux techniques (chauffage, renouvellement de l'eau et traitement au chlore, etc.) se trouvent dans l'angle nord du bâtiment et en sous-sol. Ils sont accessibles depuis l'extérieur par une cour de service.

Eléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

La documentation de la construction de la piscine olympique pourrait être complétée par des recherches aux archives municipales, qui n'ont pas été consultées.

Statut de la propriété : propriété de la commune

Présentation

La piscine municipale de Béthune, une histoire ancienne

Le nouveau centre aquatique de Béthune, conçu par l'agence d'architecture SAREA-Alain Sarfati et inauguré en 2007, s'inscrit dans l'histoire des piscines à Béthune, bien plus ancienne, qui commence avec le premier bassin de natation, inauguré en 1879. Cette piscine de plein-air est plusieurs fois modernisée et mises aux normes, dans l'entre-deux-guerres, puis pendant les années 1950.
La nécessité d'une piscine couverte, qui permet une utilisation toute l'année, se fait de plus en plus sentir. Le projet est confié à l'architecte André Evard, qui présente les premiers plans en 1967-1968. Sa construction se concrétise au début des années 1970, par la création d'une piscine olympique, qui devait à l'origine être construite à l'emplacement de l'ancienne école de natation.
La piscine est finalement construite sur un terrain disponible, en bordure de la Lawe, à proximité du complexe sportif de la ville.
Au début des années 2000, un projet de réhabilitation voit le jour, afin d'adapter l'ancienne piscine aux nouveaux besoins des usagers et aux nouveaux normes. Le projet est confié à l'architecte internationalement reconnu Alain Sarfati, qui se donne pour mission de donner une nouvelle identité au bâtiment.
L'exemple de Béthune témoigne donc de l'évolution des formes, de la fonction et des usages des piscines publiques depuis ses début à la fin du XIXe siècle, jusqu'à aujourd'hui.

Une architecture remarquable

Alain Sarfati est un architecte qui aime mettre à profit des matériaux aux couleurs et textures variés et les jeux de lumière afin de créer des atmosphères uniques, métaphoriques, qui vont créer l'identité du lieu. Pour le centre aquatique de Béthune, l'idée a été de jouer sur la métaphore minérale, géologique, voire volcanique (comme un écho au nom de la rivière coulant le long de la piscine, "Lawe", qui se prononce lave). La piscine est conçue comme un bloc rocheux, charbonneux,duquel émergeraient des cristaux ou minéraux lumineux. Selon l'architecte, ces images architecturales doivent permettre de tisser un lien avec l'histoire minière de Béthune. Ainsi, excepté la façade est, vitrée de panneaux en polycarbonate translucide bleu, les façades sont revêtus de matériaux sombres : carreaux gris foncés pour la façade d'entrée, et revêtement épais et rugueux noir imitant la roche charbonneuse sur les autres façades. Le sommet de la façade d'entrée est comme incrustée de blocs de formes parallélépipédiques en verre coloré (orange et vert). Ces blocs signalent l'emplacement de la terrasse-solarium, depuis laquelle on peut observer les habitations béthunoises sous le prisme de ces verres colorés. De l'extérieur, le bâtiment se signale de loin par deux blocs monumentaux enchâssés l'un dans l'autre, en polycarbonate translucide orange, comme incrustés dans l'angle sud-est du bâtiment. Ce bloc couvre la zone comprenant le toboggan, qui se retrouve ainsi, de l'intérieur, baigné dans une vive lumière orange volcanique.
Les espaces intérieurs sont définis par des ambiances différentes, marquées par les variations de lumières et de couleurs. Ainsi, l'entrée et les vestiaires sont peints dans des tonalités sombres, comme si l'on pénétrait dans une galerie souterraine. Les portes des cabines et des casiers sont de couleur bronze. De même, le sol, en carreaux de grès, est de couleur gris-noir, autant dans les vestiaires que sur les plages de la halle des bassins. Après avoir traversé le parcours obligatoire dans les vestiaires et les douches, le visiteur « sort de terre », se retrouvant dans l'espace spacieux et lumineux du hall des bassins. La lumière naturelle entre de manière abondante par la façade est, translucide : "nous recherchions une lumière translucide et non la transparence. Ce n'est pas la vue extérieure qui est intéressante mais l'apport lumineux pour l'intérieur. Pour que l'imaginaire prenne consistance, le regard ne doit pas être perturbé par une réalité trop présente. Il s'agit plutôt de créer une intériorité, un espace de rêve". (Alain Sarfati). Cette ouverture est complétée par des puits de lumière (prenant des formes géométriques variées) percées dans le plafond. Ce dernier est couvert de lès de toile blanches conçues pour assurer un meilleur confort acoustique. Au niveau du bassin de balnéothérapie, placé à l'écart des activités sportives bruyantes, la lumière est à nouveau plus sourde, assurant une ambiance calme et apaisée propice à la détente.

Références documentaires

Documents d'archive

- AN. Série F ; sous-série F44 : 19800382/234. **Jeunesse et sports ; Service de l'équipement ; Division du plan et des affaires financières ; Bureau des opérations subventionnées (1953-1979) : Béthune, piscine olympique couverte, plan/correspondance, 1968-1971.**

- SARFATI Alain. **Centre aquatique de Béthune : une source d'eau chaude au coeur du bassin minier**. *Les nouvelles de l'architecture Lumière*, septembre 2008, n°0821.

Documents figurés

- **[Béthune, la piscine Olympique]**, carte postale, [vers 1975] (coll. part.).

- **[Béthune (Pas-de-Calais), centre sportif et piscine]**, carte postale, [vers 1975] (coll. part.).

- **[Béthune (Pas-de-Calais), centre sportif municipal]**, carte postale, [vers 1975] (coll. part.).

- **[Béthune : quartier HLM, vue aérienne, parc, piscine, centre sportif, gare, défilé, beffroi, la Grand Place]**, carte postale multi-vues, Europ / Pierron éditeur, [vers 1975] (coll. part.).

- **Béthune (P.-de-C.). Confrérie des charitables de St Eloi. Le Jardin Public. Le Beffroi. La Piscine**, carte postale multi-vues, B. Godin éditeur, [vers 1975] (coll. part.).

- **Ministère de la Jeunesse et des Sports, départ. du Pas-de-Calais, Ville de Béthune, piscine olympique couverte, avant-projet : coupe sur fosse à plonger et plongeoir de 10 mètres**, tirage sur papier, plan par André Evard, architecte, décembre 1967 (AN ; 19800382/234).

- **Ministère de la Jeunesse et des Sports, départ. du Pas-de-Calais, Ville de Béthune, piscine olympique couverte, avant-projet : coupe transversale et coupe longitudinale**, tirage sur papier, plan par André Evard, architecte, décembre 1967 (modification juin 1968) (AN ; 19800382/234).

- **Ministère de la Jeunesse et des Sports, départ. du Pas-de-Calais, Ville de Béthune, piscine olympique couverte, avant-projet : façade arrière sud**, tirage sur papier, plan par André Evard, architecte, décembre 1967 (AN ; 19800382/234).

- **Ministère de la Jeunesse et des Sports, départ. du Pas-de-Calais, Ville de Béthune, piscine olympique couverte, avant-projet : façade latérale ouest**, tirage sur papier, plan par André Evard, architecte, décembre 1967 (AN ; 19800382/234).

- **Ministère de la Jeunesse et des Sports, départ. du Pas-de-Calais, Ville de Béthune, piscine olympique couverte, avant-projet : plan du rez-de-chaussée**, tirage sur papier, plan par André Evard, architecte, décembre 1967 (modification juin 1968) (AN ; 19800382/234).

- **Ministère de la Jeunesse et des Sports, départ. du Pas-de-Calais, Ville de Béthune, piscine olympique couverte, avant-projet : plan d'étage**, tirage sur papier, plan par André Evard, architecte, décembre 1967 (modification juin 1968) (AN ; 19800382/234).

-

Ministère de la Jeunesse et des Sports, départ. du Pas-de-Calais, Ville de Béthune, piscine olympique couverte, avant-projet : plan de masse, tirage sur papier, plan par André Evard, architecte, décembre 1967 (AN ; 19800382/234).

- **Ministère de la Jeunesse et des Sports, départ. du Pas-de-Calais, Ville de Béthune, piscine olympique couverte, avant-projet : plan du bassin de plein-air préexistant**, tirage sur papier, plan par André Evard, architecte, décembre 1967 (AN ; 19800382/234).

Bibliographie

- CHESSA, Milena. **Béthune mise sur l'architecture contemporaine**. *Le Moniteur* [en ligne], 27 novembre 2007. URL : http://www.lemoniteur.fr/article/bethune-mise-sur-l-architecture-contemporaine-68553

- COURTOIS, Flavien, PÉRINET-MARQUET, Jean-François. **Concevoir et construire un centre aquatique ou une piscine publique**. Editions du Moniteur, coll. Concevoir et construire, 2015. p. 312.

Illustrations

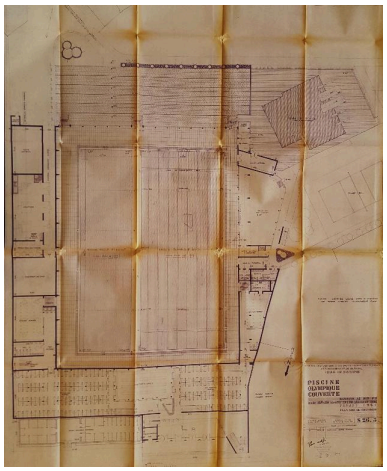

Avant-projet de piscine olympique couverte : plan de rez-de-chaussée, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234). Repro. Laurence Schlosser IVR32_20176205036NUCA

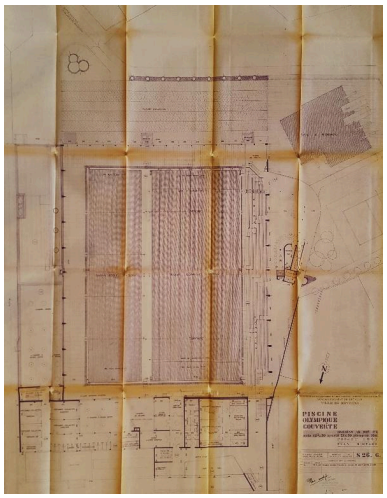

Avant-projet de piscine olympique couverte : plan d'étage, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234). Repro. Laurence Schlosser IVR32_20176205037NUCA

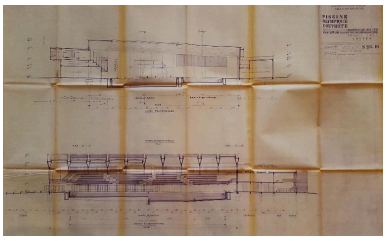

Avant-projet de piscine olympique couverte : coupes transversale et longitudinale, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234). Repro. Laurence Schlosser IVR32_20176205038NUCA

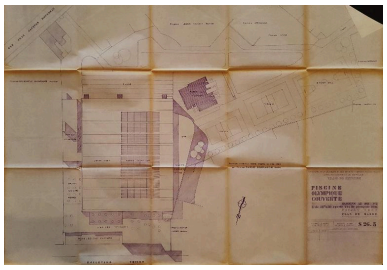

Avant-projet de piscine olympique couverte : plan de masse, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234). Repro. Laurence Schlosser IVR32_20176205039NUCA

Avant-projet de piscine olympique couverte : façade arrière sud, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234). Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176205040NUCA

Avant-projet de piscine olympique couverte : façade latérale ouest, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234). Phot. Laurence Schlosser (reproduction) IVR32_20176205041NUCA

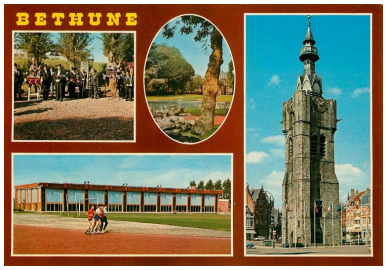

Vue de la façade de l'ancienne piscine olympique, côté stade; carte postale multi-vues, vers 1975 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205042NUCA

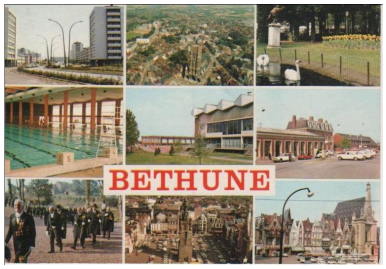

Vue intérieure de l'ancienne piscine olympique de Béthune, carte postale multi-vues, vers 1975 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205043NUCA

Centre sportif de Béthune, avec à l'arrière-plan, l'ancienne piscine, carte postale, vers 1975 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205044NUCA

Vue générale du centre sportif municipal, avec, derrière le stade, la piscine; carte postale, vers 1975 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205045NUCA

La piscine olympique de Béthune, vue extérieure, vers 1975, carte postale (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205056NUCA

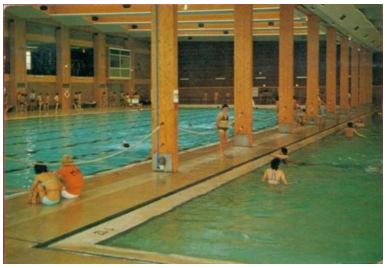

Intérieur de la piscine olympique de Béthune, carte postale, vers 1975 (coll. part.).
Phot. Laurence Schlosser (reproduction)
IVR32_20176205057NUCA

Façade est, face au stade.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200648NUC2A

Façades arrière (nord) et façade sur bassins (est).
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200649NUC2A

Pignon sud-est : ces cubes orange abritent le toboggan.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200650NUC2A

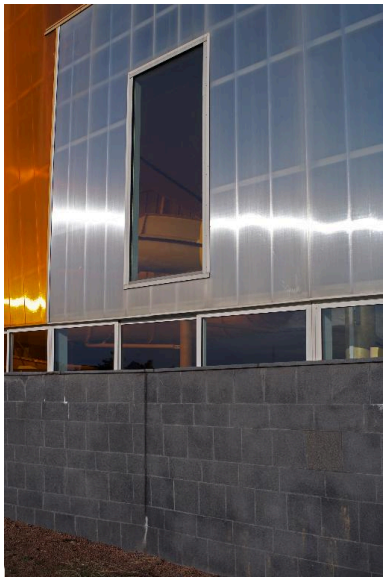

Détail d'une ouverture et des panneaux de revêtement plastique en façade; soubassement en grès cérame noir.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200651NUC2A

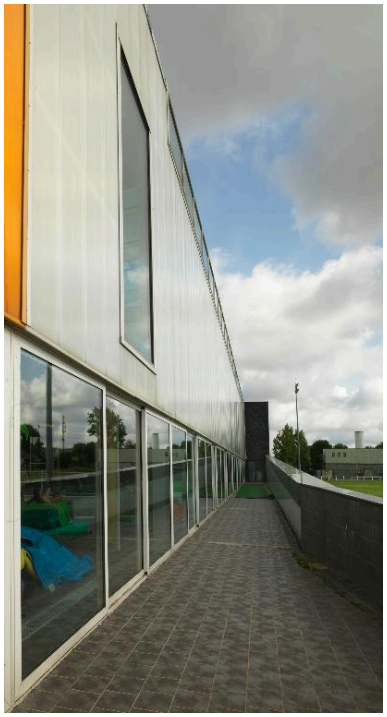

Passage devant la façade est, donnant sur les bassins.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200652NUC2A

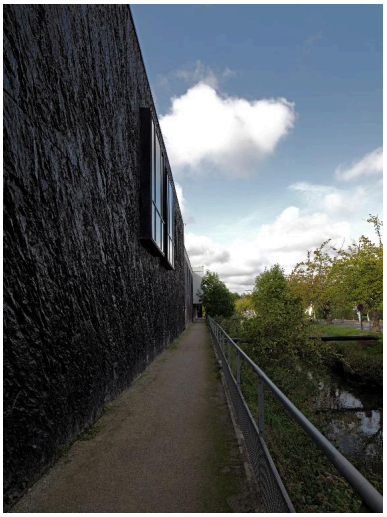

Façade nord-ouest, donnant sur la Lawe.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200653NUC2A

Façade d'entrée (sud).
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200654NUC2A

Détail des jeux d'ouvertures asymétriques de la façade d'entrée.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200655NUC2A

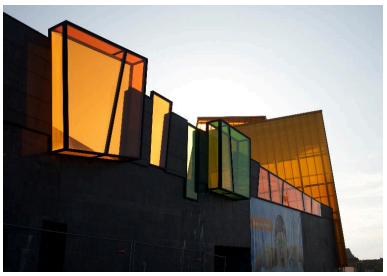

Cubes en verre translucide coloré, encastrés sur la façade sud, et donnant sur le solarium.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200656NUC2A

Entrée.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200657NUC2A

Hall d'entrée.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200658NUC2A

Vestiaires : cabines individuelles et casiers.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200659NUC2A

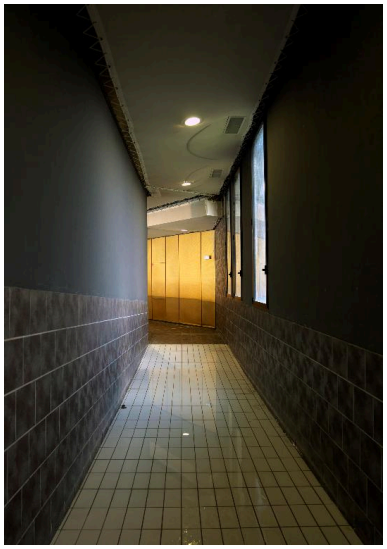

Pédiluve d'accès, des douches vers les bassins.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200660NUC2A

Vue générale du bassin olympique et des tribunes.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200661NUC2A

Vue générale du hall des bassins.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200662NUC2A

Vue générale du bassin olympique et des tribunes, vers la terrase d'accès au solarium.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200663NUC2A

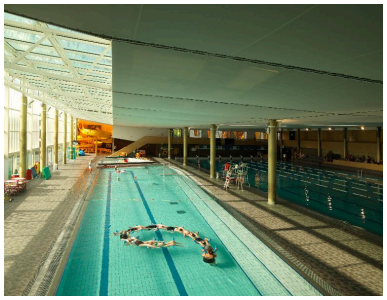

Vue générale du bassin d'apprentissage et du toboggan (dans le fond).
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200664NUC2A

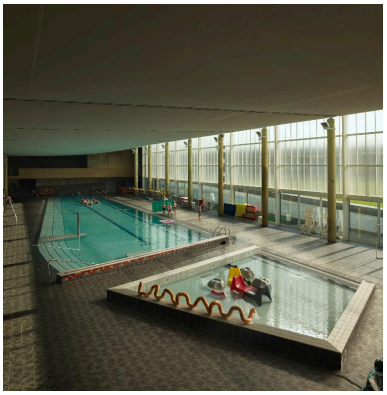

La pataugeoire et le bassin d'apprentissage.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200665NUC2A

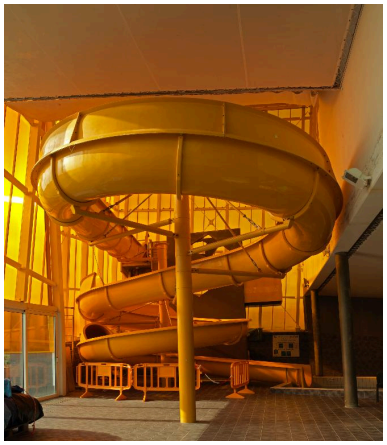

Le toboggan.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200666NUC2A

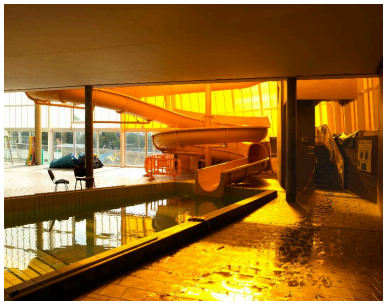

Bassin de réception du toboggan.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200667NUC2A

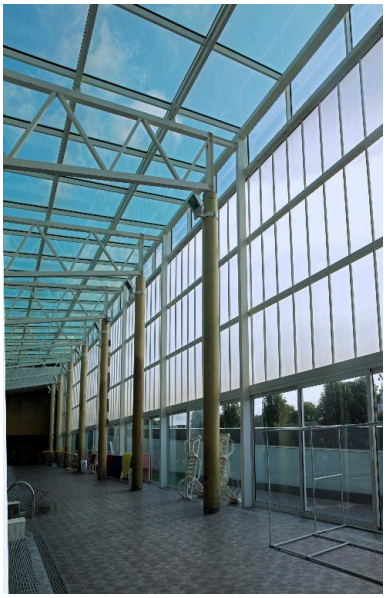

Façade est (côté bassin d'apprentissage), ouverte sur

l'extérieure par des parois vitrées translucides (partie haute) et transparentes (partie basse); partie couverte d'une verrière.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200668NUC2A

Détail de la verrière, accentuant la luminosité du hall des bassins.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200669NUC2A

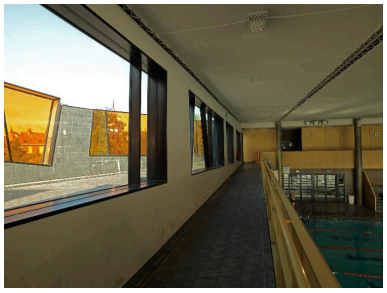

Couloir d'accès (à l'étage) à la terrasse-solarium.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200670NUC2A

Terrasse solarium.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200671NUC2A

Détail des cubes en verre colorés encastrés dans les murets délimitant la terrasse-solarium, qui donnent vue sur la ville et encadrent les maisons béthunoises.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200672NUC2A

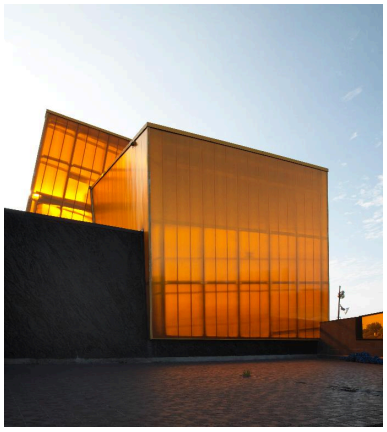

Vue du cube orange abritant le toboggan, depuis la terrasse.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200673NUC2A

Terrasse-solarium, vue de la paroi donnant sur les bassins.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200674NUC2A

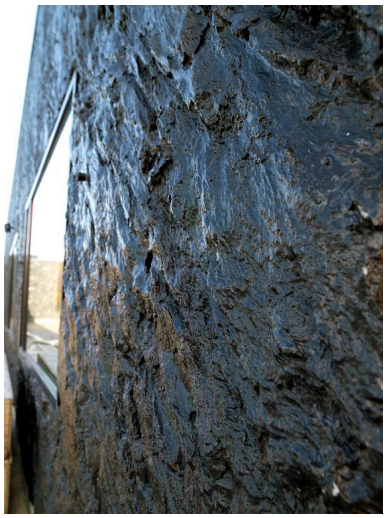

Détail de la paroi de la terrasse solarium, traitée de manière à évoquer de la roche charbonneuse.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet

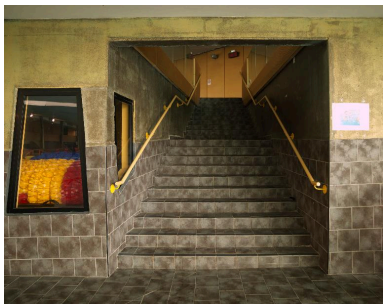

Escalier d'accès au bassin de balnéothérapie.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200676NUC2A

Bassin de balnéothérapie.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200677NUC2A

IVR32_20176200675NUC2A

Détail du bassin de balnéothérapie, qui comprend jets, bains bouillonnants et rivière à contre-courant.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200678NUC2A

Vue générale du local technique.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200679NUC2A

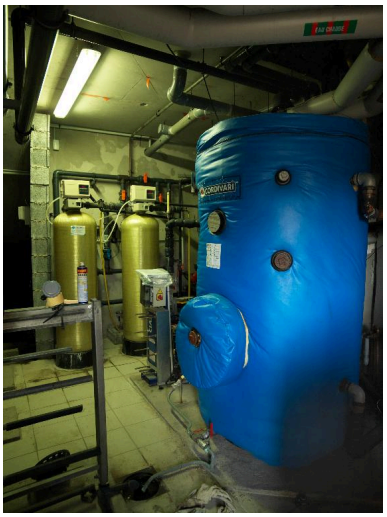

Local technique : ballon d'eau chaude.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200680NUC2A

Local technique : cuve de filtration.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR32_20176200681NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Les piscines des années 1980 à nos jours (IA99000027)
Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Laurence Schlosser
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

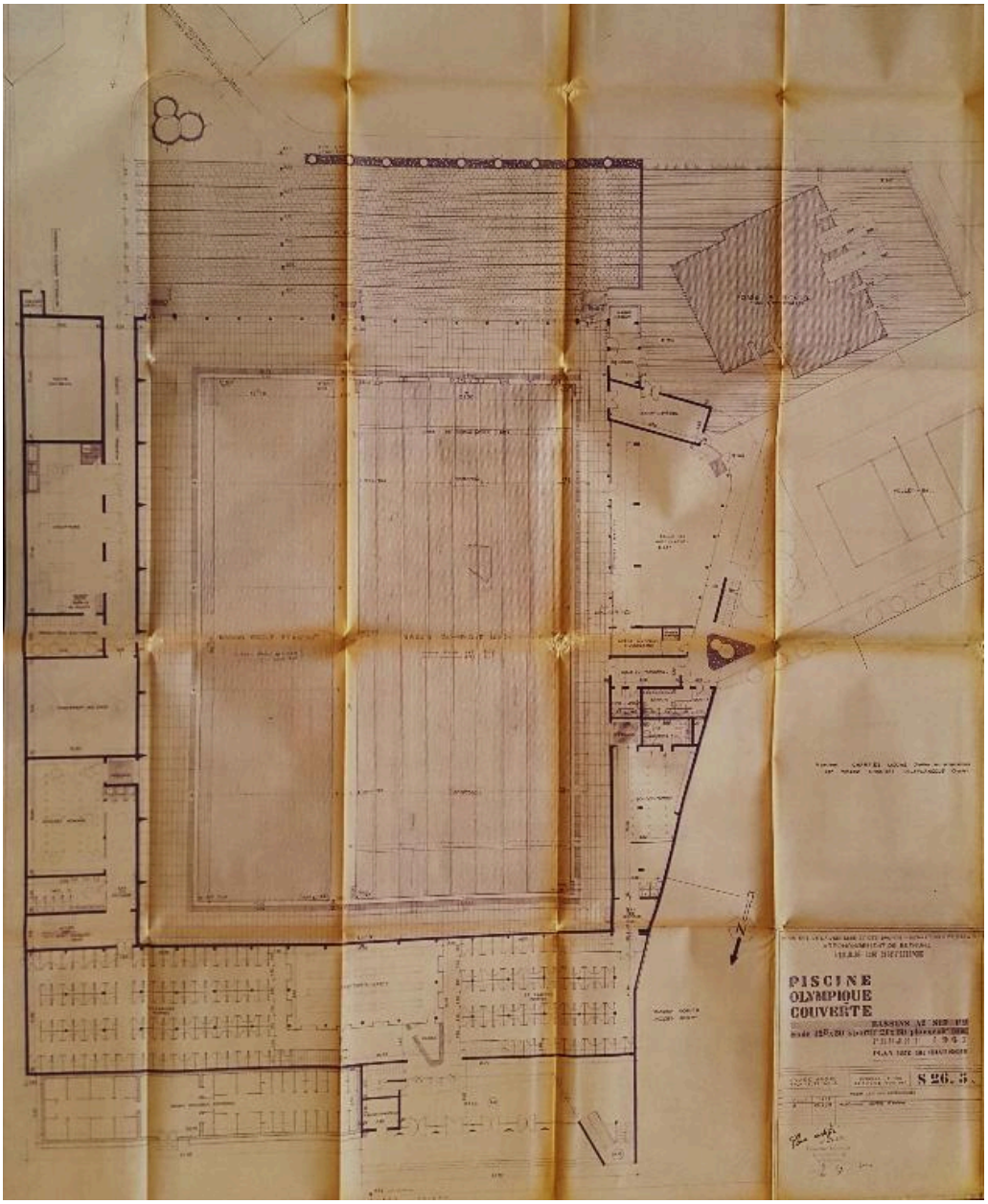

Avant-projet de piscine olympique couverte : plan de rez-de-chaussée, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234).

IVR32_20176205036NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Laurence Schlosser
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

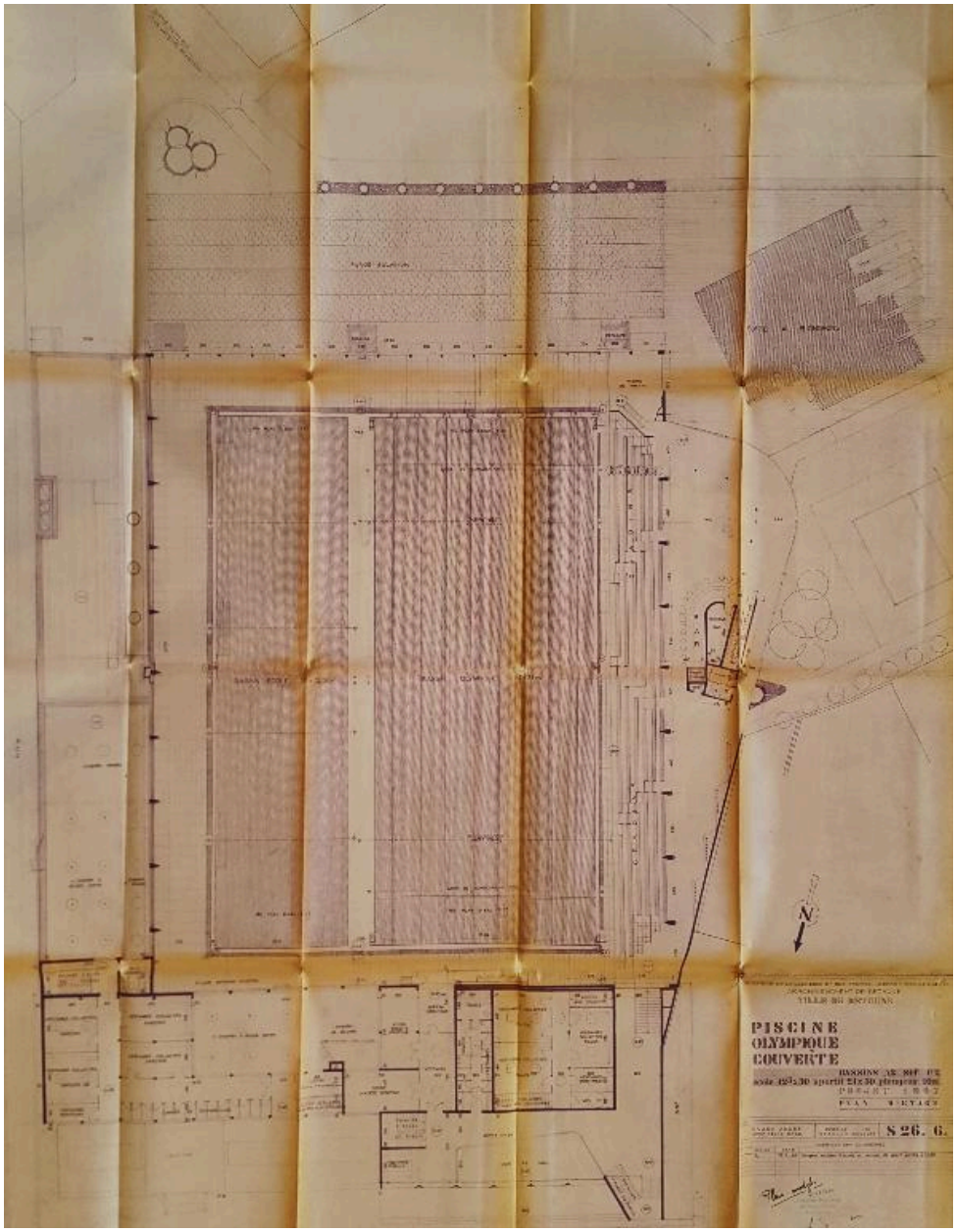

Avant-projet de piscine olympique couverte : plan d'étage, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234).

IVR32_20176205037NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Laurence Schlosser
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

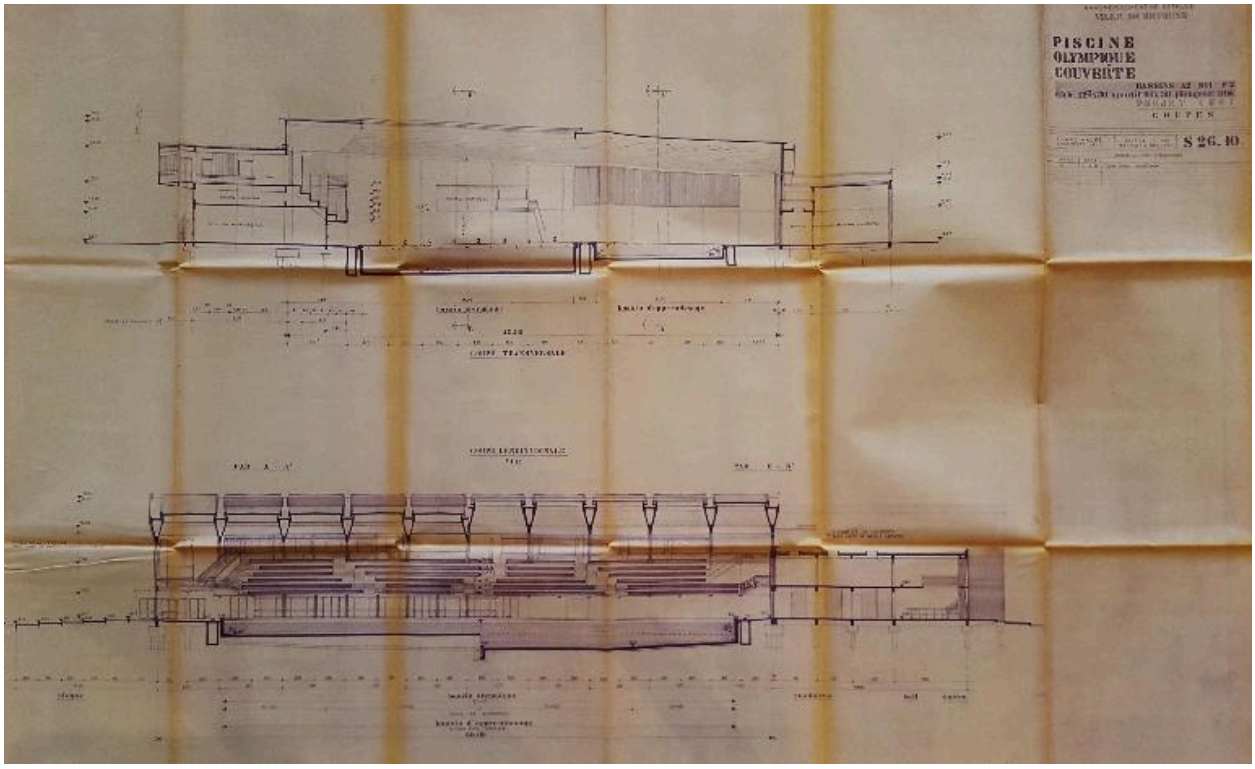

Avant-projet de piscine olympique couverte : coupes transversale et longitudinale, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234).

IVR32_20176205038NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Laurence Schlosser
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

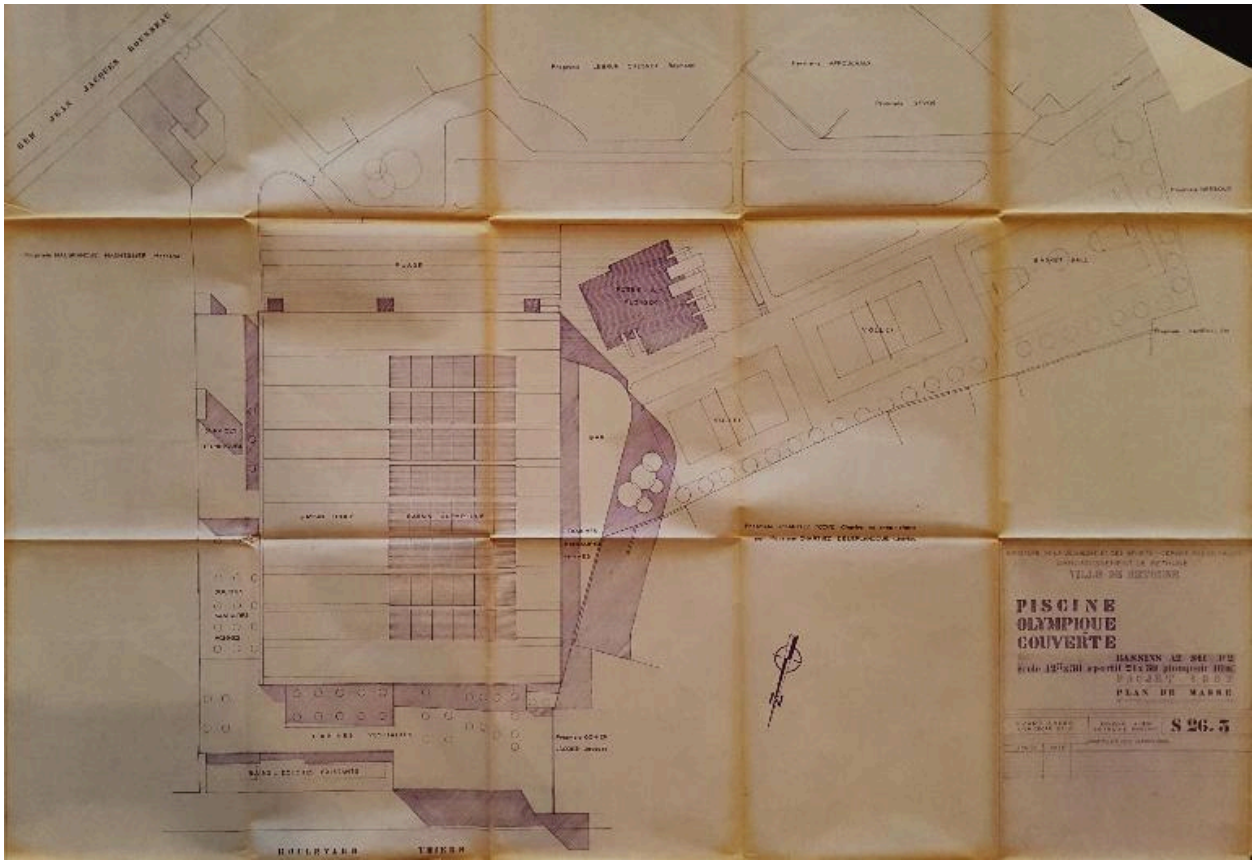

Avant-projet de piscine olympique couverte : plan de masse, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234).

IVR32_20176205039NUCA
Auteur de l'illustration (reproduction) : Laurence Schlosser
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

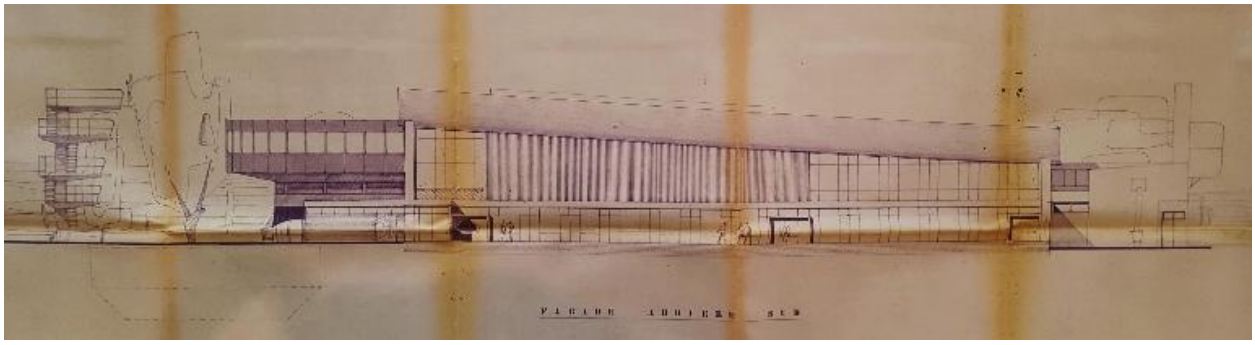

Avant-projet de piscine olympique couverte : façade arrière sud, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234).

IVR32_20176205040NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

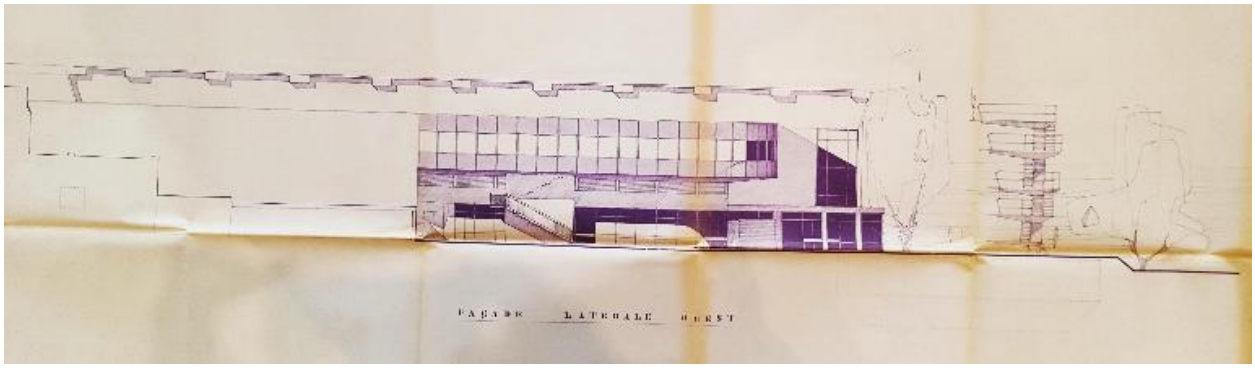

Avant-projet de piscine olympique couverte : façade latérale ouest, André Evard architecte, 1967-1968 (AN ; 19800382/234).

IVR32_20176205041NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Archives nationales
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

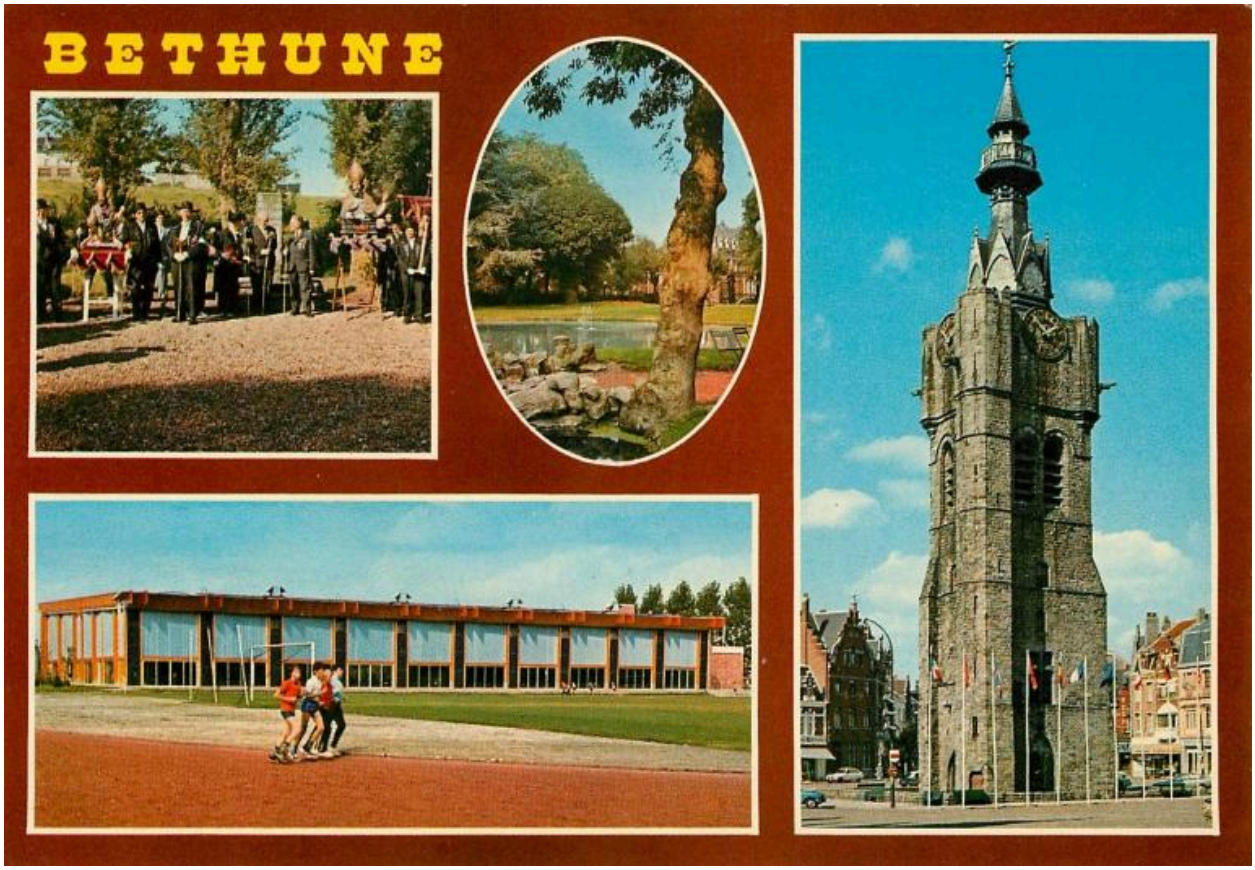

Vue de la façade de l'ancienne piscine olympique, côté stade; carte postale multi-vues, vers 1975 (coll. part.).

IVR32_20176205042NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

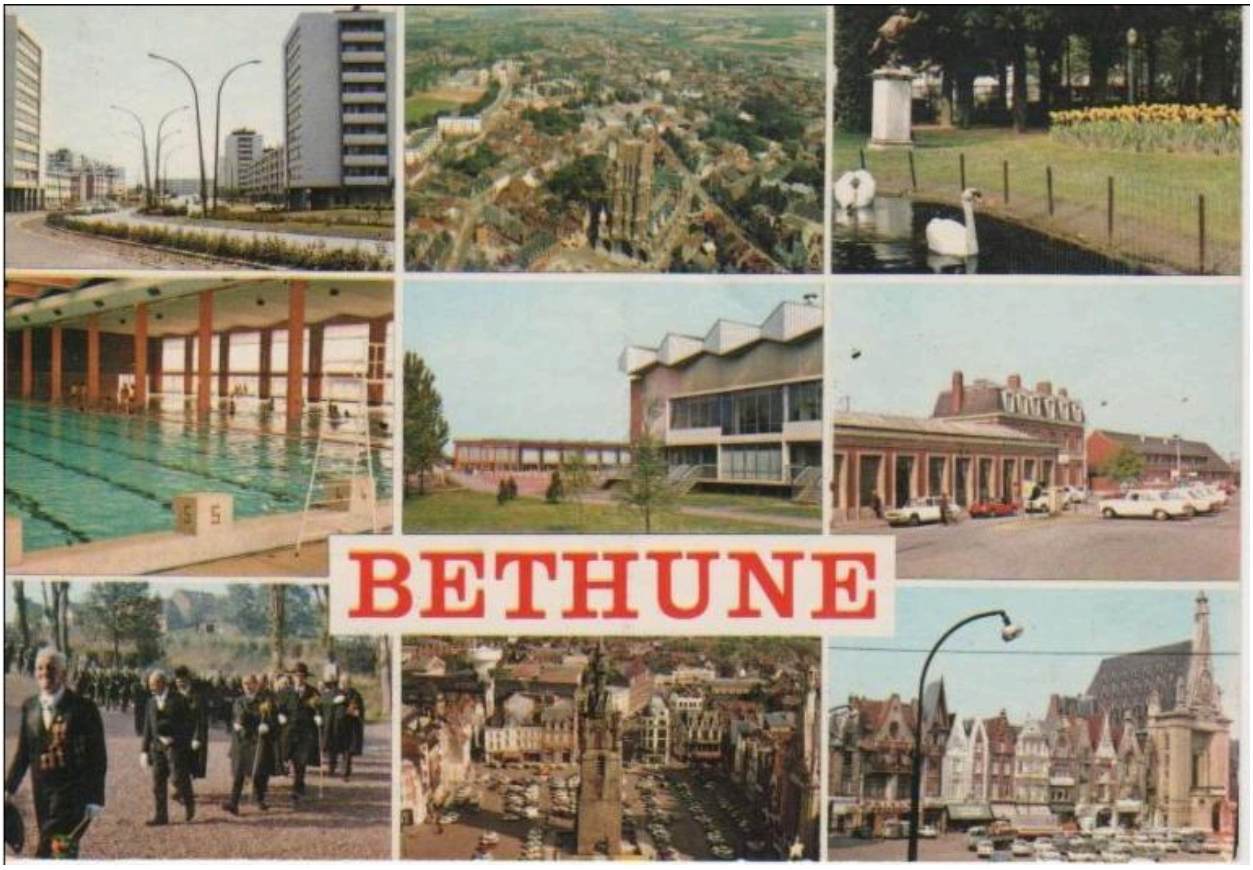

Vue intérieure de l'ancienne piscine olympique de Béthune, carte postale multi-vues, vers 1975 (coll. part.).

IVR32_20176205043NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Centre sportif de Béthune, avec à l'arrière-plan, l'ancienne piscine, carte postale, vers 1975 (coll. part.).

IVR32_20176205044NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

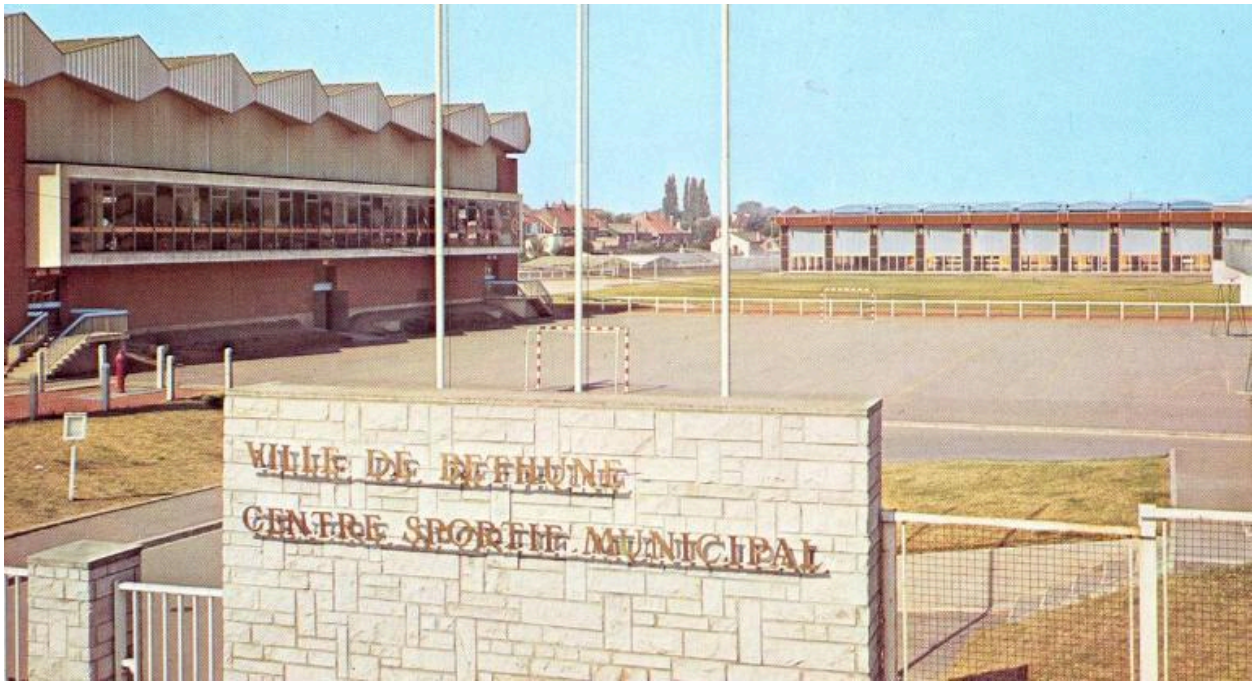

Vue générale du centre sportif municipal, avec, derrière le stade, la piscine; carte postale, vers 1975 (coll. part.).

IVR32_20176205045NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La piscine olympique de Béthune, vue extérieure, vers 1975, carte postale (coll. part.).

IVR32_20176205056NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

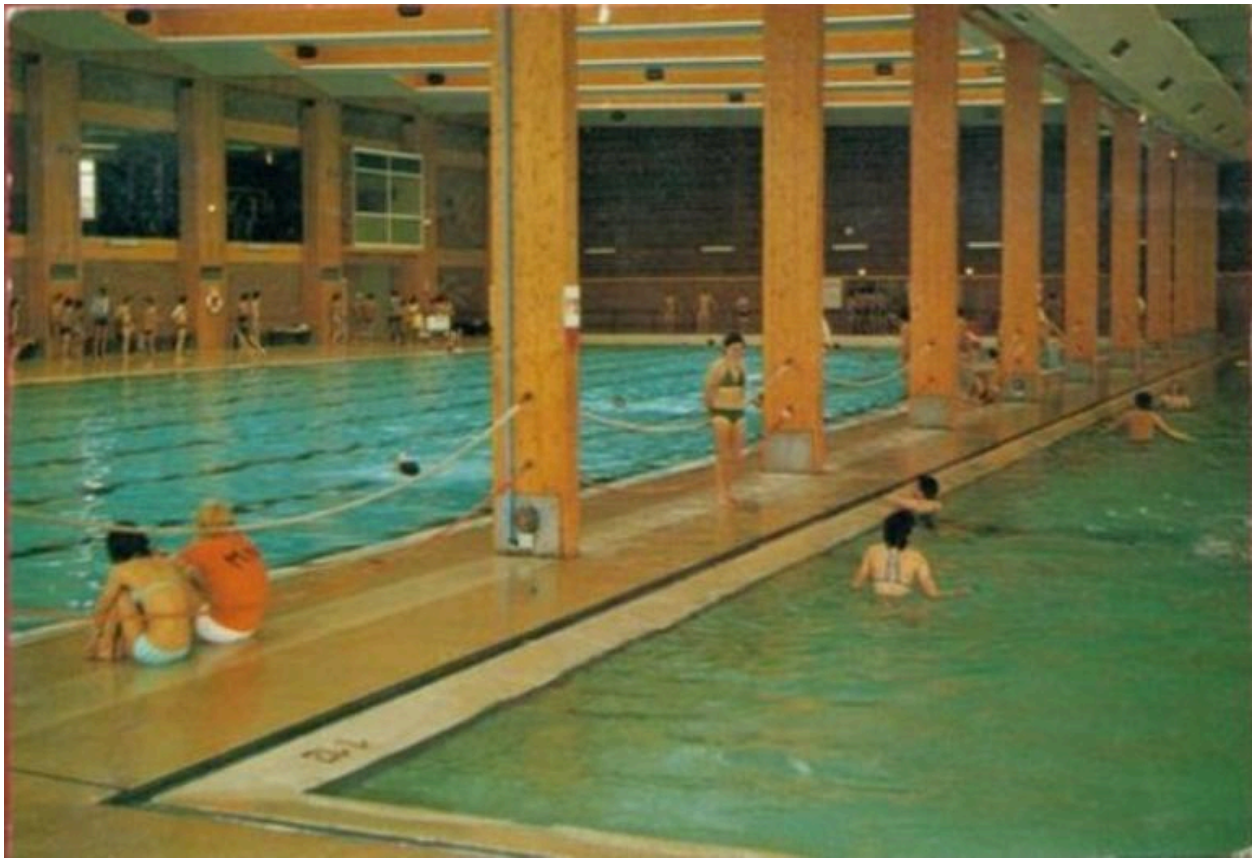

Intérieur de la piscine olympique de Béthune, carte postale, vers 1975 (coll. part.).

IVR32_20176205057NUCA
Auteur de l'illustration : Laurence Schlosser (reproduction)
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade est, face au stade.

IVR32_20176200648NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façades arrière (nord) et façade sur bassins (est).

IVR32_20176200649NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

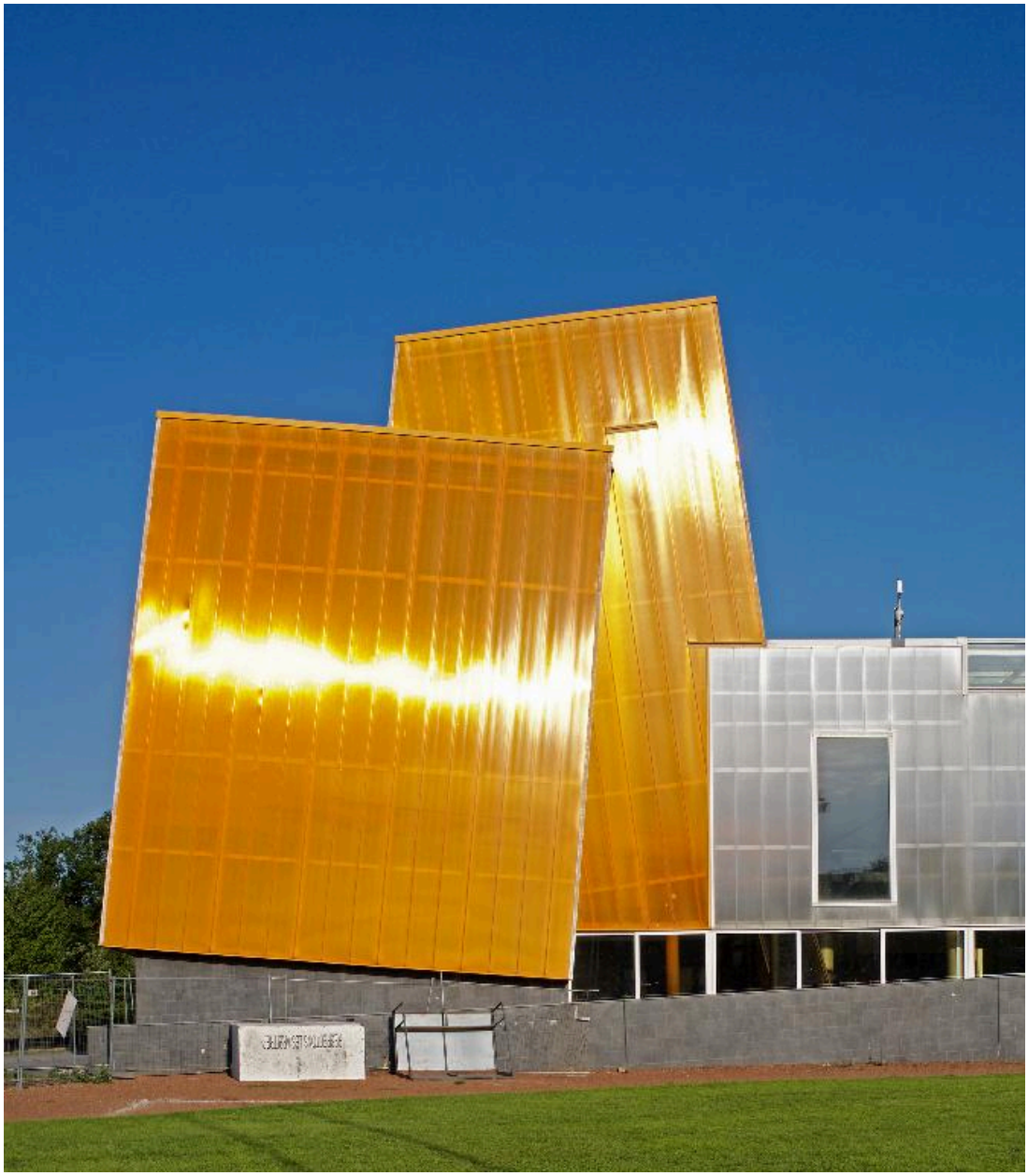

Pignon sud-est : ces cubes orange abritent le toboggan.

IVR32_20176200650NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

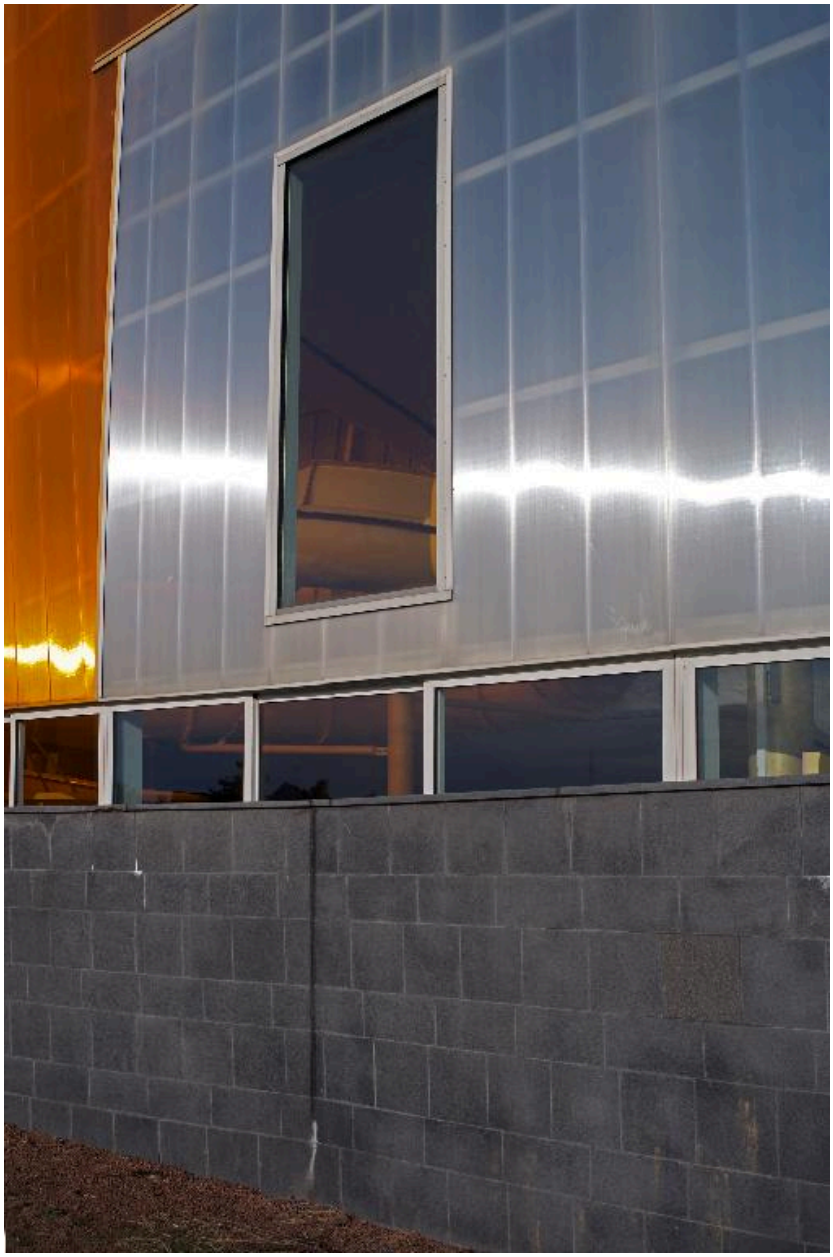

Détail d'une ouverture et des panneaux de revêtement plastique en façade; soubassement en grès cérame noir.

IVR32_20176200651NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Passage devant la façade est, donnant sur les bassins.

IVR32_20176200652NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

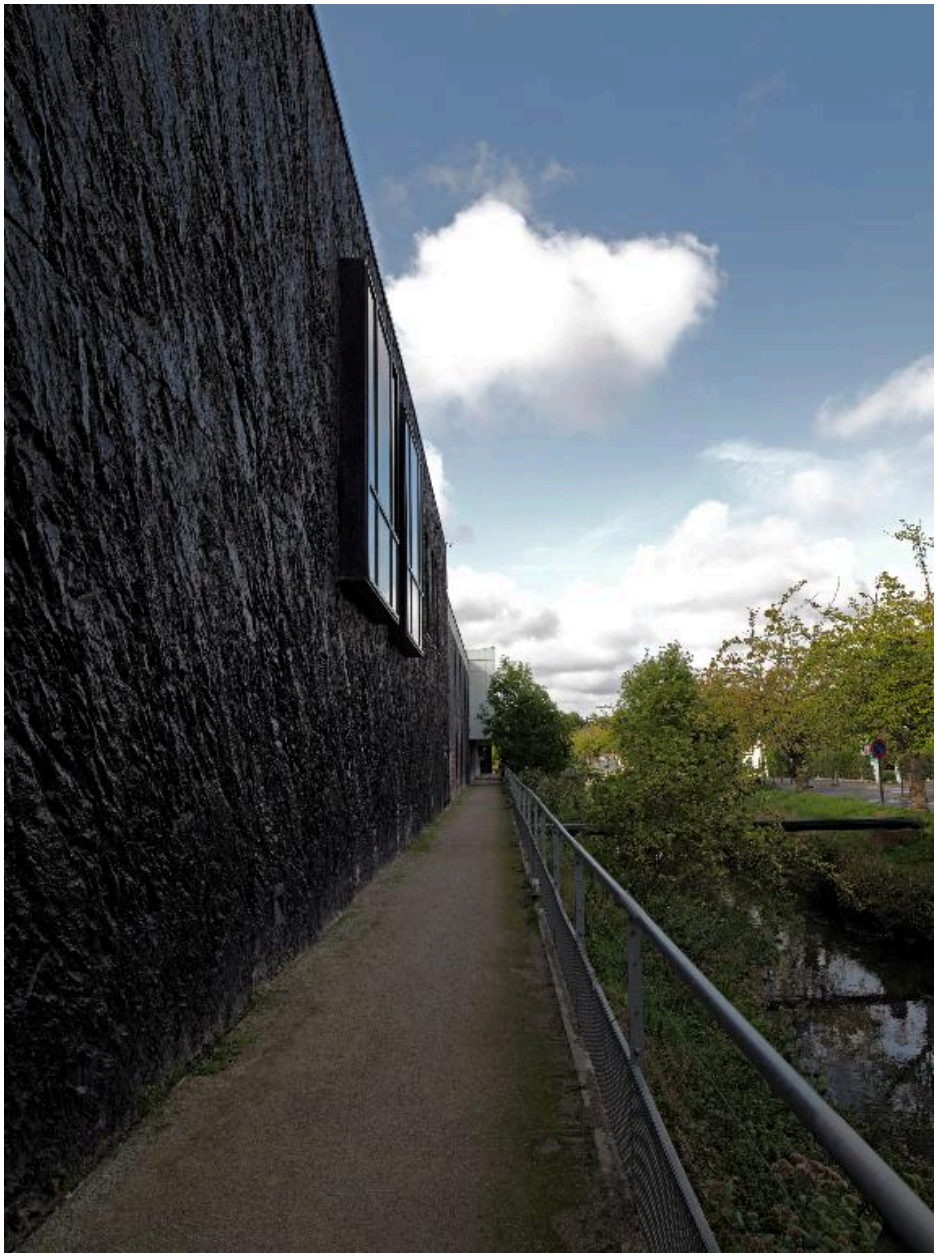

Façade nord-ouest, donnant sur la Lawe.

IVR32_20176200653NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade d'entrée (sud).

IVR32_20176200654NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail des jeux d'ouvertures asymétriques de la façade d'entrée.

IVR32_20176200655NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

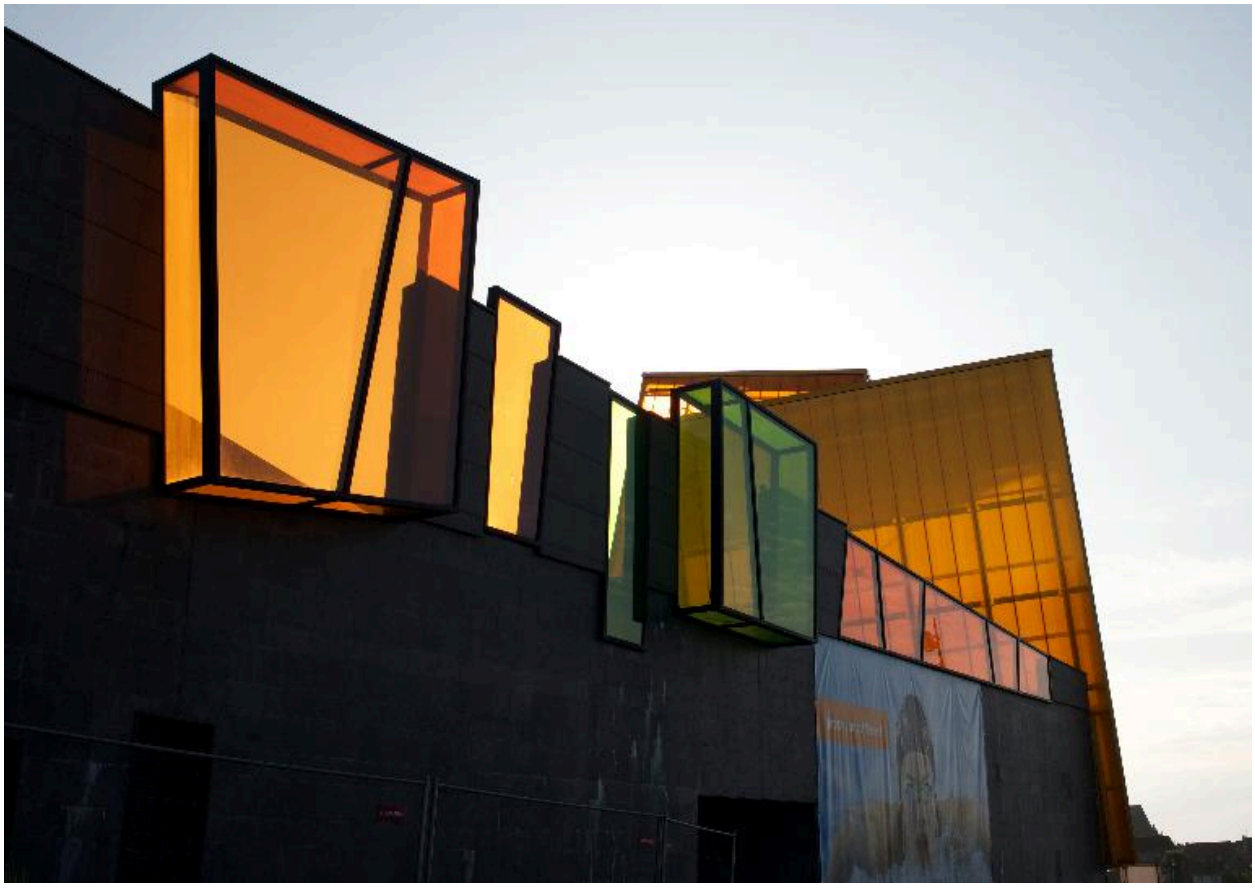

Cubes en verre translucide coloré, encastrés sur la façade sud, et donnant sur le solarium.

IVR32_20176200656NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Entrée.

IVR32_20176200657NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Hall d'entrée.

IVR32_20176200658NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vestiaires : cabines individuelles et casiers.

IVR32_20176200659NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

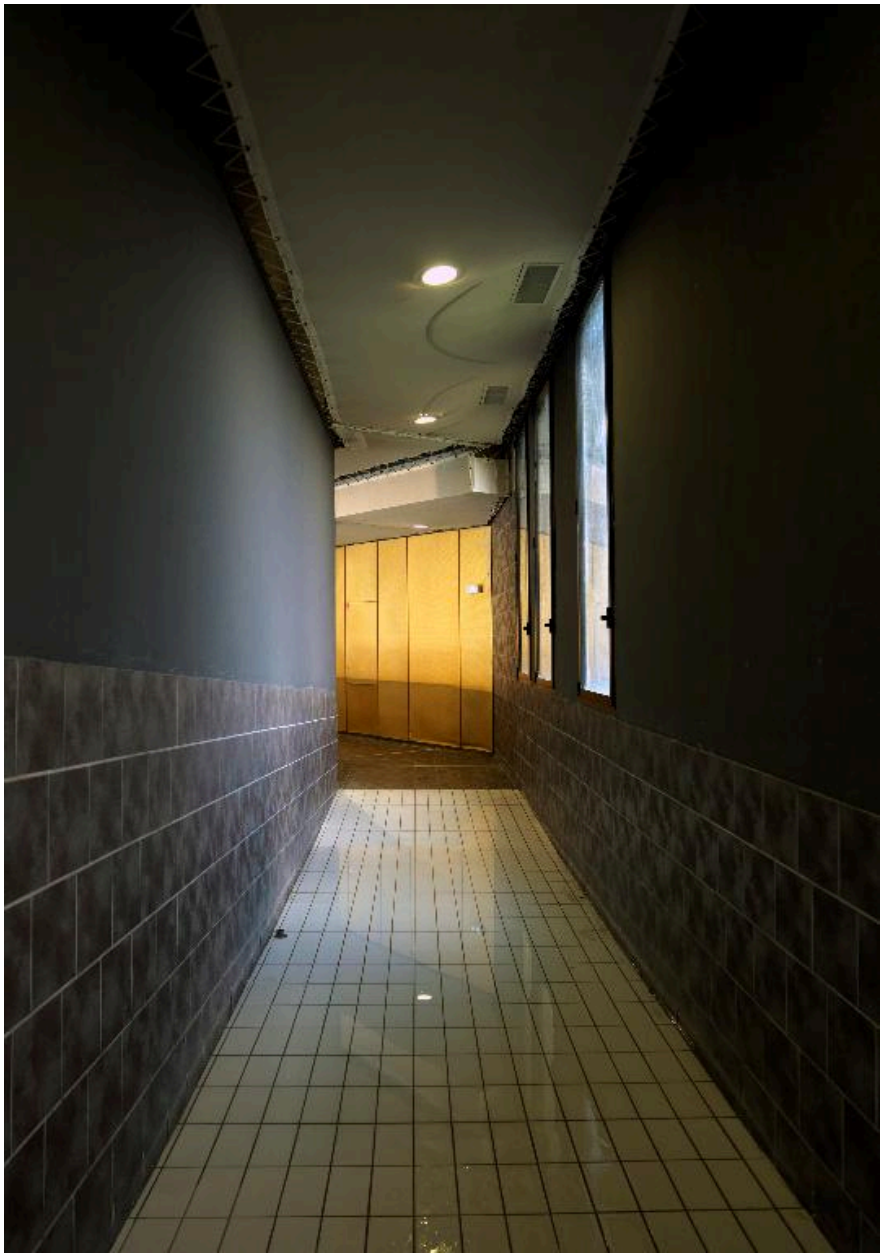

Pédiluve d'accès, des douches vers les bassins.

IVR32_20176200660NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale du bassin olympique et des tribunes.

IVR32_20176200661NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale du hall des bassins.

IVR32_20176200662NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale du bassin olympique et des tribunes, vers la terrase d'accès au solarium.

IVR32_20176200663NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale du bassin d'apprentissage et du toboggan (dans le fond).

IVR32_20176200664NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

La pataugeoire et le bassin d'apprentissage.

IVR32_20176200665NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Le toboggan.

IVR32_20176200666NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

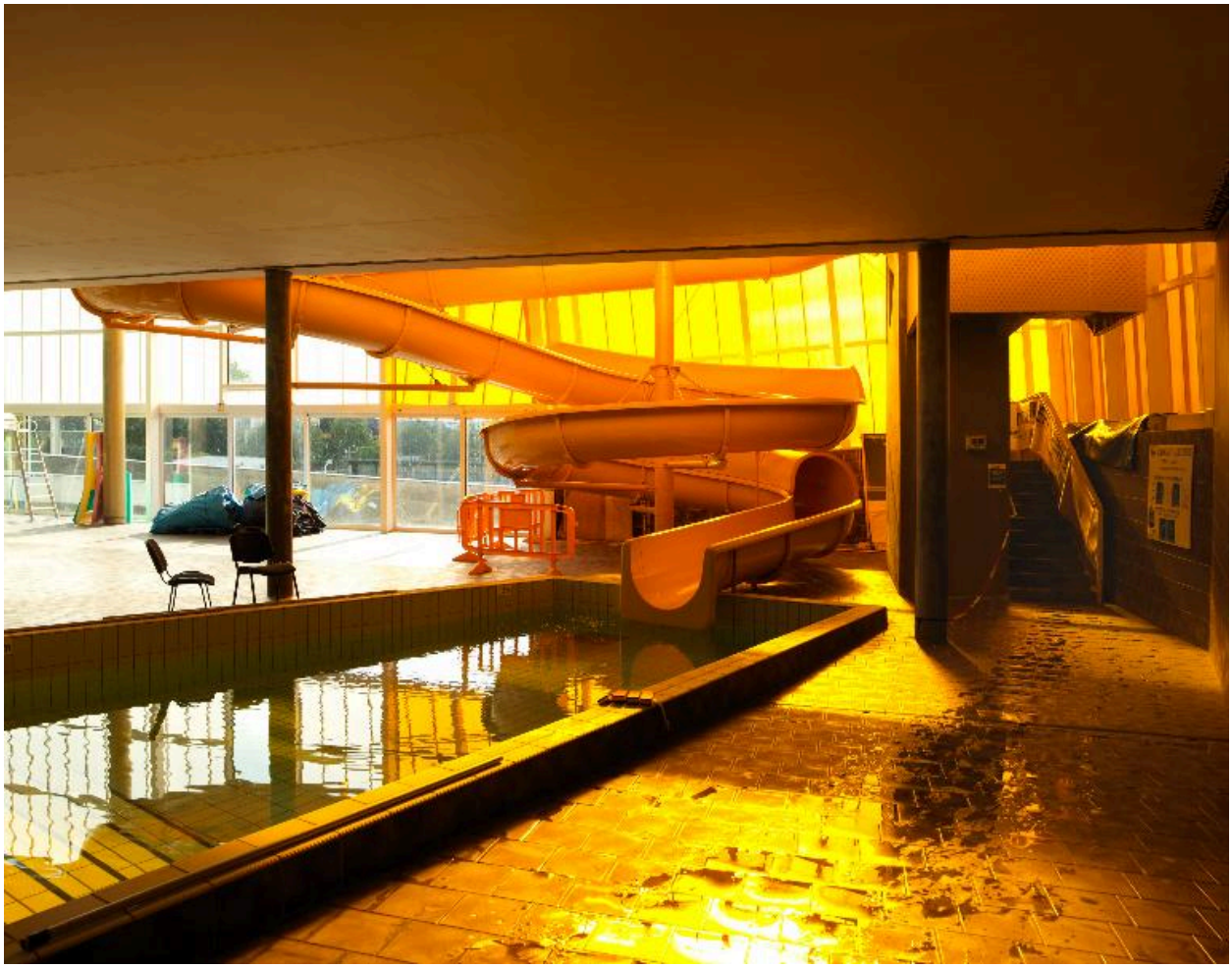

Bassin de réception du toboggan.

IVR32_20176200667NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façade est (côté bassin d'apprentissage), ouverte sur l'extérieure par des parois vitrées translucides (partie haute) et transparentes (partie basse); partie couverte d'une verrière.

IVR32_20176200668NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail de la verrière, accentuant la luminosité du hall des bassins.

IVR32_20176200669NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Couloir d'accès (à l'étage) à la terrasse-solarium.

IVR32_20176200670NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Terrasse solarium.

IVR32_20176200671NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail des cubes en verre colorés encastrés dans les murets délimitant la terrasse-solarium, qui donnent vue sur la ville et encadrent les maisons béthunoises.

IVR32_20176200672NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

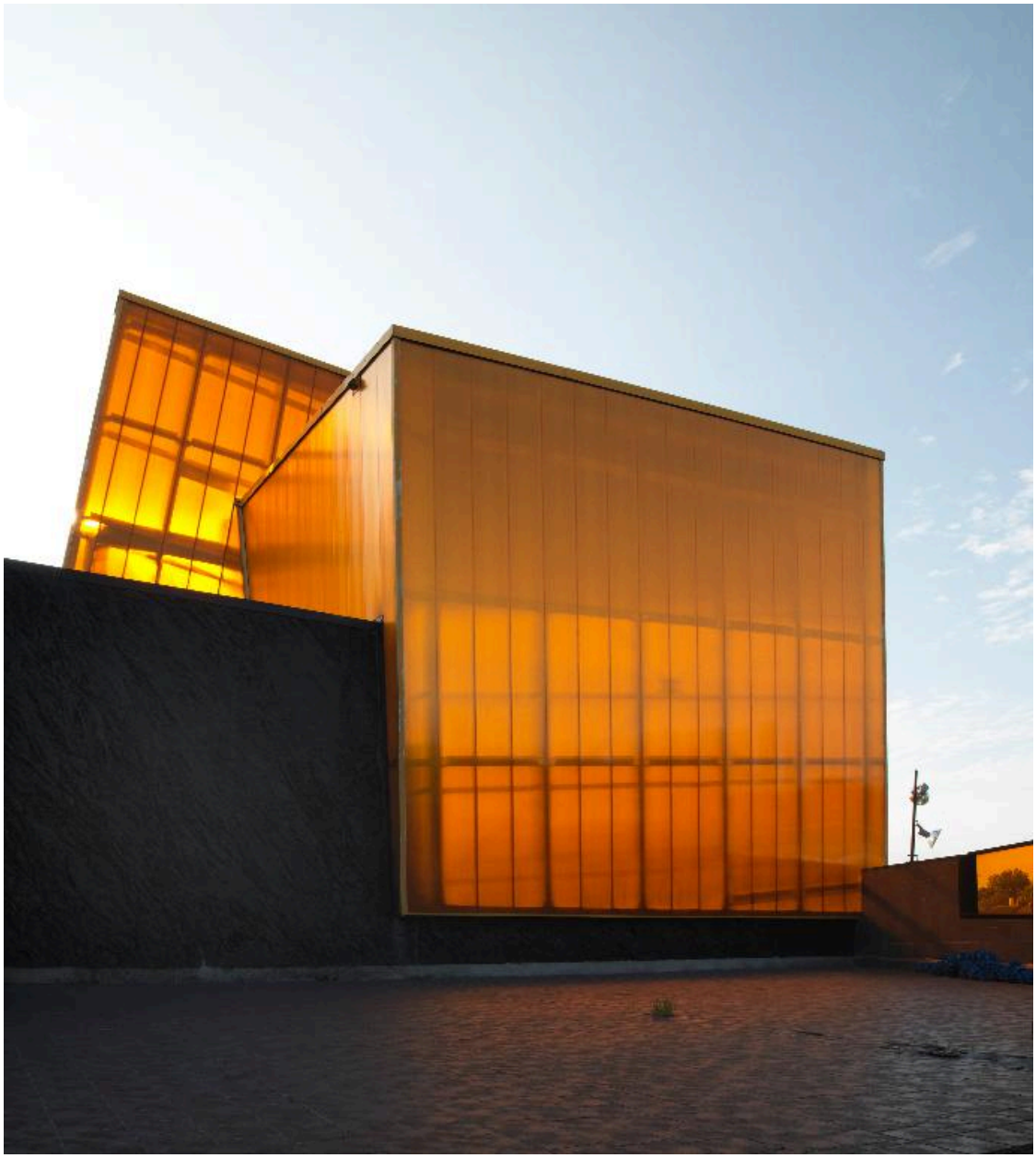

Vue du cube orange abritant le toboggan, depuis la terrasse.

IVR32_20176200673NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Terrasse-solarium, vue de la paroi donnant sur les bassins.

IVR32_20176200674NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail de la paroi de la terrasse solarium, traitée de manière à évoquer de la roche charbonneuse.

IVR32_20176200675NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

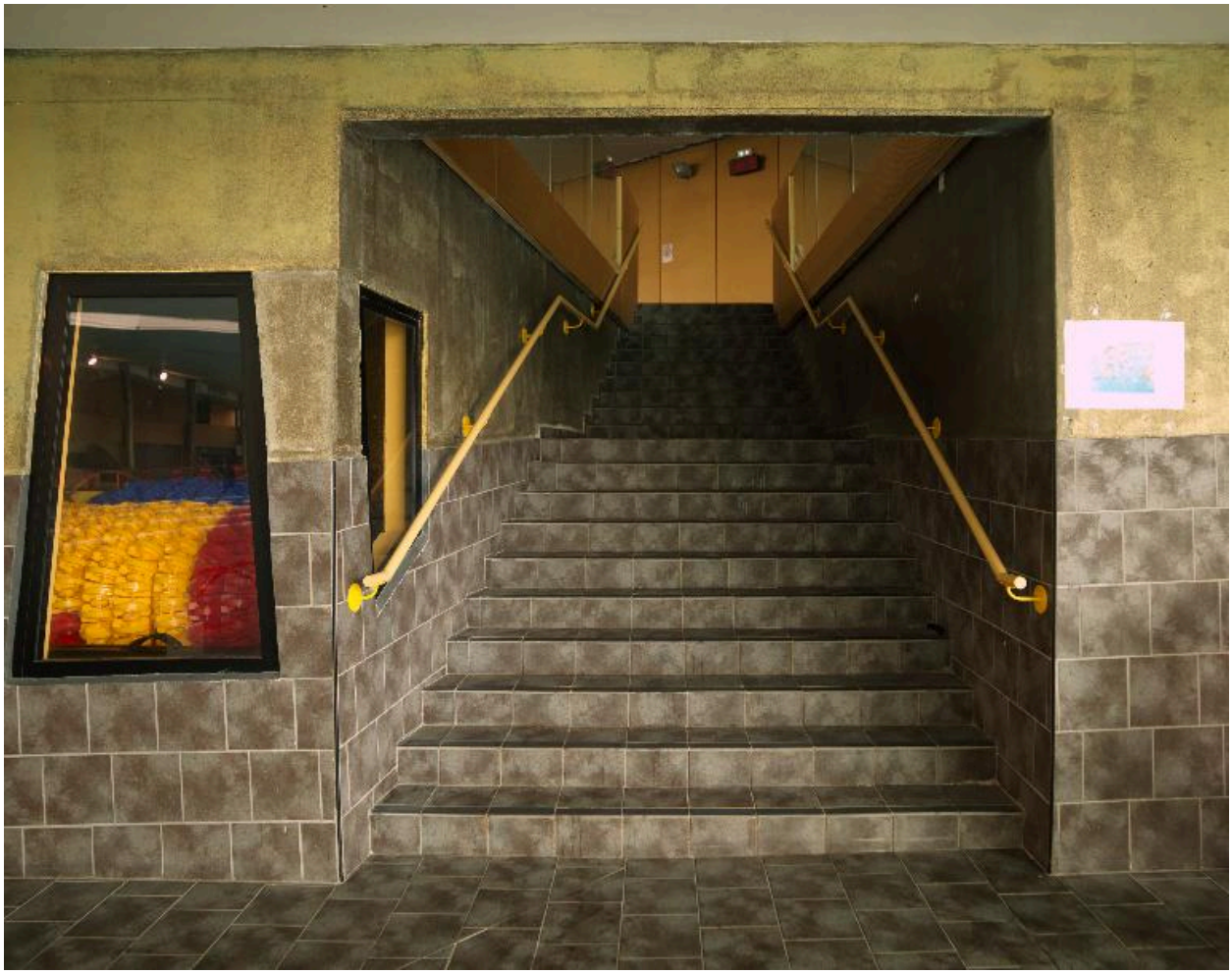

Escalier d'accès au bassin de balnéothérapie.

IVR32_20176200676NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Bassin de balnéothérapie.

IVR32_20176200677NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Détail du bassin de balnéothérapie, qui comprend jets, bains bouillonnants et rivière à contre-courant.

IVR32_20176200678NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale du local technique.

IVR32_20176200679NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

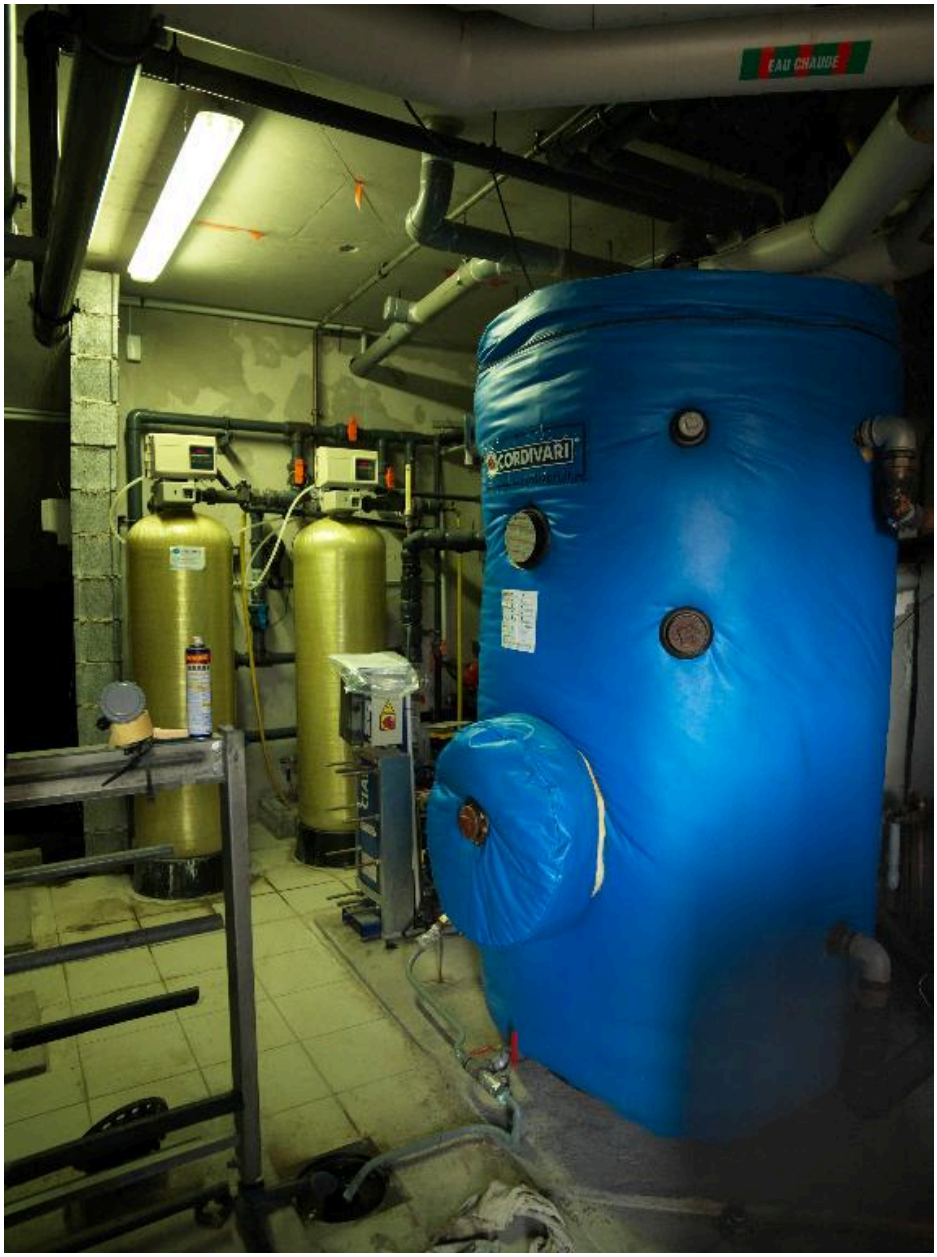

Local technique : ballon d'eau chaude.

IVR32_20176200680NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Local technique : cuve de filtration.

IVR32_20176200681NUC2A
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation